

REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION
BUDGET ANNEXE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE : SAINT-BRIEUC MUNICIPALE

M14

Compte Administratif (2)
voté par nature

BUDGET COLLECTE VALORISATION DECHETS MENAGERS

ANNEE

2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte etc ...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

pages			
I Informations générales (5)	A - Informations statistiques, fiscales et financières B - Modalités de vote du budget		
II Présentation générale du budget	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres B1 - Balance générale du budget - Dépenses B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III Vote du budget	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses B2 - Section d'investissement - Détail des recettes B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes (6)		Jointes	Sans objet
A - Eléments du bilan			
A1 - Présentation croisée par fonction (1) A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N A2.8 - Etat de la dette - Dettes pour financer l'emprunt d'un autre organisme A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes A3 - Méthode utilisée pour les amortissements A4 - Etat des provisions A5 - Etalement des provisions A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2) A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2) A7.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3) A7.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3) A7.3.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonc. (4) A7.3.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Invest. (4) A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers A10.1 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Entrées A10.2 - Variation des patrimoines (article R.2313-3 du CGCT) - Sorties A10.3 - Opérations liées aux cessions A10.4 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées A10.5 - Variation des patrimoines (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties A11 - Etat des travaux en régie A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale			
B - Engagements hors bilan			
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement B1.2 Calcul du ratio d'endettement B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé B1.5 - Etat des autres engagements donnés B1.6 - Etat des engagements reçus B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale			
C - Autres éléments d'informations			
C1.1 - Etat du personnel			

C1.2 - Actions de formation des élus		
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
C3.2 - Liste des établissements publics créés		
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes		
C3.6 - Identification des flux croisés		
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et

Code INSEE Commune _____ SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	CA 2017
COLLECTE VALORISATION DECHETS MENAGERS	

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs communales	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. de la dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf articles L 2313-1, L2313-2, R 2313-1, R2313-2 et R 5211-15 du CGCT).

Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE (1)

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement (2),
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (2).
- avec ou sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 (3),
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (4).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont : (5)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°du).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget

(2) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".

(3) Indiquer "avec" ou "sans" les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer "avec" ou "sans" vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

- budgétaires (délibération n°du).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	18 484 672,83	G	18 439 846,71
	Section d'investissement	B	1 299 806,91	H	1 232 775,11

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N- 1	Reports en section de fonctionnement (002)	C		I	391 575,23
	Reports en section d'investissement (001)	D		J	710 073,75

(si déficit) (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	=A+B+C+D	19 784 479,74	=G+H+I + J	20 774 270,80
---------------------------------------	----------	----------------------	---------------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1(1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	611 443,00	L	10 584,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	611 443,00	=K+L	10 584,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E	18 484 672,83	=G+I+K	18 831 421,94
	Section d'investissement	=B+D+F	1 911 249,91	=H+J+L	1 953 432,86
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F	20 395 922,74	=G+H+I +J+K+L	20 784 854,80

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. /art	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
13	Subventions d'investissement		10 584,00
204	Subventions d'équipement versées	5 900,00	
21	Immobilisations corporelles	379 409,00	
23	Immobilisations en cours	226 134,00	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R2311-11 du CGCT).

BUDGET ANNEXE DE COLLECTE ET VALORISATION DES DECHETS MENAGERS - RAR 2017

LI	SN S	TIE	HT	TTC	RAR 2017	CHA	CPT	FON	OPE	Nom	Libellé	Dest	Gest	Imputation
2	D	00558	500,00	600,00	600,00	21	2138	81211		SOCOTEC	16 CTLD : MI:	231	221	1D00026
2	D	00105	342,00	410,40	410,40	21	2138	81211		BUREAU VE	16 CTLD : MI:	231	221	1D00026
1	D	16757	19 070,59	22 884,71	22 884,71	21	2138	81211		ATS ARMOR	CTLD : INST	231	221	1D00026
1	D	00132	3 265,00	3 918,00	3 918,00	21	2138	81211		CIGMA OUE	CTLD:AMO C	231	221	1D00026
3	D	03477	9 882,37	11 858,85	11 858,85	21	2138	81211		CSA CHAUFF	CTLD : MISE	231	221	1D00026
			33 059,96	39 671,96	39 671,96		Total 2138		ARRONDI A 39 672					
1	D	00913	38 400,00	46 080,00	46 080,00	21	2158	81211		SCHAEFER	EBDCn°1_PIE	231	231	1D00029
1	D	09597	11 560,00	13 872,00	13 872,00	21	2158	81211		OUEST NEG	CACHE BAC	231	231	1D00029
1	D	25926	334,17	401,00	401,00	21	2158	81211		EMERAUDE	IBDC n°4_°5	231	231	1D00029
1	D	25926	285,42	342,50	342,50	21	2158	81211		EMERAUDE	IBDC n°3_5	231	231	1D00029
1	D	25926	957,00	1 148,40	1 148,40	21	2158	81211		EMERAUDE	IBDC n°2_20	231	231	1D00029
1	D	13262	276,74	332,09	332,09	21	2158	81222		CEF YESSS	Achat armoire	231	231	1D00339
			51 813,33	62 175,99	62 175,99		Total 2158		ARRONDI A 62 177					
1	D	02847	87 500,00	105 000,00	105 000,00	21	2182	81211		KERTRUCKS	Camion Grue	231	231	1D00031
1	D	10140	123 600,00	148 320,00	148 320,00	21	2182	81211		CARIDRO OL	Camion Grue	231	231	1D00031
1	D	26575	19 200,00	23 040,00	23 040,00	21	2182	81211		GARNIER AT	Camion Grue	231	231	1D00031
			230 300,00	276 360,00	276 360,00		Total 2182		ARRONDI A 276 360					
1	D	25169	435,87	523,04	523,04	21	2183	81211		QUADRIA	ECRANS 19"	231	201	1D00033
			435,87	523,04	523,04		Total 2183		ARRONDI A 524					
1	D	18046	562,70	675,24	675,24	21	2184	81221		AUDRAIN	1 bureau et 1	231	113	1D00346
			562,70	675,24	675,24		Total 2184		ARRONDI A 676					
			316 171,86	379 406,23	379 406,23		TOTAL 21		ARRONDI A 379 409					
1	D	00579	5 900,00	5 900,00	5 900,00	204	2041412	81211		MAIRIE DE S.16	SOUTIEN	231	231	1D00024
			5 900,00	5 900,00	5 900,00		Total 2041412							
			5 900,00	5 900,00	5 900,00		TOTAL 204		ARRONDI A 5 900					
1	D	07879	3 750,00	4 500,00	4 500,00	23	2315	81212		INDDIGO	16 DECHETT	231	221	1D00361
1	D	01177	480,00	576,00	576,00	23	2315	81212		SCOPI	DECHETTER	231	221	1D00361
2	D	00830	74 614,50	107 455,40	107 455,40	23	2315	81212		PAILLARDON	DECHET SB	231	221	1D00361
1	D	15133	1 265,00	1 518,00	1 518,00	23	2315	81212		HINAULT CL	DECHET PLC	231	221	1D00361
2	D	14841	89 590,00	89 590,00	89 590,00	23	2315	81212		LE GUERN S	DECHET SB	231	221	1D00361
1	D	18033	3 635,00	4 362,00	4 362,00	23	2315	81222		STERELA	BOUCLES D	231	231	1D00364
1	D	00830	15 110,00	18 132,00	18 132,00	23	2315	81211		PAILLARDON	CTLD : REAL	231	221	1D00037
			188 444,50	226 133,40	226 133,40		Total 2315		ARRONDI A 226 134					
			188 444,50	226 133,40	226 133,40		TOTAL 23		ARRONDI A 226 134					
			510 516,36	611 439,63	611 439,63		TOTAL DEPENSES		ARRONDI A 611 443					
1	R	01392	10 583,33	10 583,33	10 583,33	13	1328	81211		ADEME	16 PARTICIP.	231	221	1R00742
			10 583,33	10 583,33	10 583,33		Total 13							
			10 583,33	10 583,33	10 583,33		TOTAL RECETTES		ARRONDI A 10 584					

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 690 110,00	1 414 923,80	28 196,28		246 989,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 624 441,00	6 586 130,24			38 310,76
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	9 544 226,00	7 571 450,86	1 694 074,82		278 700,32
656	Frais de fonct. Des groupes d'élus					
Total des dépenses de gestion courante		17 858 777,00	15 572 504,90	1 722 271,10		564 001,00
66	Charges financières	80 000,00	56 253,03	11 577,30		12 169,67
67	Charges exceptionnelles	4 000,00	1 155,01			2 844,99
68	Dotations aux provisions (1)					
022	Dépenses imprévues	27 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		17 969 777,00	15 629 912,94	1 733 848,40		606 015,66
023	Virement à la section d'investissement (2)	219 110,65				
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	1 180 100,00	1 120 911,49			59 188,51
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.(2)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 399 210,65	1 120 911,49			59 188,51
TOTAL		19 368 987,65	16 750 824,43	1 733 848,40		665 204,17

Pour information (3)					
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1					

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation de charges	211 334,00	138 685,44			72 648,56
70	Produits des services, du domaine et ventes.	3 338 666,00	2 204 260,24	915 983,47		218 422,29
73	Impôts et taxes	11 072 000,00	11 131 742,00			-59 742,00
74	Dotations et participations	2 367 498,00	483 337,46	2 058 728,24		-174 567,70
75	Autres produits de gestion courante	1 965 812,42	1 450 000,00			515 812,42
Total des recettes de gestion courante		18 955 310,42	15 408 025,14	2 974 711,71		572 573,57
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	21 702,00	56 768,62			-35 066,62
78	Reprises sur provisions (1)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 977 012,42	15 464 793,76	2 974 711,71		537 506,95
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (2)	400,00	341,24			58,76
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (2)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		400,00	341,24			58,76
TOTAL		18 977 412,42	15 465 135,00	2 974 711,71		537 565,71

Pour information (3)					
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	391 575,23				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	7 112,40		12 887,60
204	Subventions d'équipement versées	128 900,00	49 780,41	5 900,00	73 219,59
21	Immobilisations corporelles	2 046 962,00	760 751,59	379 409,00	906 801,41
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours	540 500,00	32 617,63	226 134,00	281 748,37
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	2 736 362,00	850 262,03	611 443,00	1 274 656,97
10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	448 000,00	447 188,84		811,16
18	Compte de liaison : affectation ... (5)				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	448 000,00	447 188,84		811,16
45..1	Total des opé. Pour compte de tiers (6)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 184 362,00	1 297 450,87	611 443,00	1 275 468,13
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	400,00	341,24		58,76
041	Opérations patrimoniales (1)	2 015,00	2 014,80		0,20
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 415,00	2 356,04		58,96
	TOTAL	3 186 777,00	1 299 806,91	611 443,00	1 275 527,09

Pour information (2)				
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)				
13	Subventions d'investissement	10 590,00		10 584,00	6,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	794 887,60			794 887,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)				
23	Immobilisations en cours				
	Total des recettes d'équipement	805 477,60		10 584,00	794 893,60
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	270 000,00	109 848,82		160 151,18
1068	Excédents de fonct. capitalisés (7)				
138	Autres sub. d' invest. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à ...				
26	Particip., créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions				
	Total des recettes financières	270 000,00	109 848,82		160 151,18
45..2	Total des opé. pour le compte de tiers (6)				
	Total des recettes réelles d'investissement	1 075 477,60	109 848,82	10 584,00	955 044,78
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	219 110,65			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (1)	1 180 100,00	1 120 911,49		59 188,51
041	Opérations patrimoniales (2)	2 015,00	2 014,80		0,20
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 401 225,65	1 122 926,29		59 188,71
	TOTAL	2 476 703,25	1 232 775,11	10 584,00	1 014 233,49

Pour information (2)				
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	710 073,75			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagement

(lotissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 443 120,08		1 443 120,08
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 586 130,24		6 586 130,24
014	Atténuation de produits			
60	<i>Achats et variations de stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	9 265 525,68		9 265 525,68
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	67 830,33		67 830,33
67	Charges exceptionnelles	1 155,01	19 800,00	20 955,01
68	Dotations aux amortissements et provisions		1 101 111,49	1 101 111,49
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
Dépenses de fonctionnement - Total		17 363 761,34	1 120 911,49	18 484 672,83

Pour information			
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		341,24	341,24
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunt (sauf 1688 non budgétaire)	447 188,84		447 188,84
18	Compte de liaison : affectation (8)			
	Total des opérations d'équipement			
19	Différences sur réalisations d'immobilisations			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	7 112,40		7 112,40
204	Subventions d'équipements versés	49 780,41		49 780,41
21	Immobilisations corporelles (6)	760 751,59	2 014,80	762 766,39
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)	32 617,63		32 617,63
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciations des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciations des stocks et en-cours (5)</i>			
45..1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciations des comptes de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciations des comptes financiers (5)</i>			
3...	Stocks			
Dépenses d'investissement - Total		1 297 450,87	2 356,04	1 299 806,91

Pour information			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(7) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	138 685,44		138 685,44
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	3 120 243,71		3 120 243,71
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	11 131 742,00		11 131 742,00
74	Dotations et participations	2 542 065,70		2 542 065,70
75	Autres produits de gestion courante	1 450 000,00		1 450 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	56 768,62	341,24	57 109,86
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
Recettes de fonctionnement - Total		18 439 505,47	341,24	18 439 846,71

Pour information			
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			391 575,23

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	109 848,82		109 848,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation			
19	Différences sur réalisations d'immobilisation		19 800,00	19 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)		2 014,80	2 014,80
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)			
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		1 101 111,49	1 101 111,49
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>			
45..2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (4)</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers (4)</i>			
3...	Stocks			
Recettes d'investissement - Total		109 848,82	1 122 926,29	1 232 775,11

Pour information			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1			710 073,75

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement"

(6) Seul le total des opérations par compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation.

En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 690 110,00	1 414 923,80	28 196,28		246 989,92
60611	Eau et assainissement	12 950,00	12 898,57			51,43
60612	Energie - electricité	25 091,00	17 941,13			7 149,87
60618	Autres fournitures	660,00	463,65			196,35
60621	Combustibles	13 405,00	13 953,52			-548,52
60622	Carburants	528 404,00	491 587,53			36 816,47
60623	Alimentation	325,00	176,15			148,85
60624	Produits de traitement	5 337,00	3 084,99			2 252,01
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	270,76			229,24
60631	Fournitures d'entretien	9 779,00	8 278,87			1 500,13
60632	Fournitures de petit équipement	13 869,00	5 906,58			7 962,42
60633	Fournitures de voirie	8 693,00	4 810,48			3 882,52
60636	Vêtements de travail	40 662,00	36 355,54			4 306,46
6064	Fournitures administratives	1 748,00	1 594,28			153,72
6068	Autres matières et fournitures	196 332,00	182 743,02			13 588,98
6078	Autres marchandises	34 700,00	22 401,12	12 197,88		101,00
611	Contrats de prestations de services	171 089,00	148 972,43			22 116,57
6132	Locations immobilières	1 836,00				1 836,00
6135	Locations mobilières	16 289,00	11 062,01			5 226,99
61521	Entretien terrains	30 882,00	25 378,08			5 503,92
615221	Entretien et réparations bâtiments	11 949,00	9 888,22			2 060,78
615231	Entretien de voiries	2 371,00	1 370,18			1 000,82
615232	Réseaux	16 627,00	8 739,06			7 887,94
61551	Entretien matériel roulant	133 631,00	111 386,32			22 244,68
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 648,00	20 868,88			7 779,12
6156	Maintenance	48 029,00	37 821,49			10 207,51
6168	Assurances autres	43 650,00	41 015,68			2 634,32
617	Etudes et recherches	639,00				639,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	948,00			52,00
6184	Versements à des organ. de formation	20 693,00	19 957,02			735,98
6188	Autres frais divers	1 250,00	960,05			289,95
6226	Honoraires	19 096,00	2 504,51			16 591,49
6228	Divers	1 950,00	1 864,80			85,20
6231	Annonces et insertions	18 174,00	3 240,00			14 934,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 352,00	2 388,31			1 963,69
6233	Foires et expositions	3 429,00				3 429,00
6236	Catalogues et imprimés	49 287,00	31 742,09	254,40		17 290,51
6251	Voyages et déplacements	12 100,00	11 235,02			864,98
6256	Missions	1 721,00	1 096,13			624,87
6257	Réceptions	1 300,00	824,18			475,82
6261	Frais d'affranchissement	950,00				950,00
6262	Frais de télécommunication	17 610,00	9 620,74			7 989,26
627	Services bancaires et assimilés	250,00	255,86			-5,86
6281	Concours divers (cotisations...)	37 090,00	34 232,78			2 857,22
6282	Frais de gardiennage	30 248,00	27 949,88			2 298,12
6288	Autres services extérieurs	66 565,00	42 660,89	15 744,00		8 160,11
63512	Taxes foncières	100,00	47,00			53,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	4 850,00	4 428,00			422,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	6 624 441,00	6 586 130,24			38 310,76

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6215	Personnel affecté par la coll. de ratt.	265 000,00	264 985,80			14,20
6218	Autre personnel extérieur	443 798,00	457 916,86			-14 118,86
6331	Versements de transport	54 600,00	52 041,00			2 559,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	17 400,00	16 264,00			1 136,00
6336	Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub	48 200,00	45 217,00			2 983,00
6338	Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.	7 400,00	2 184,73			5 215,27
64111	Rémunération principale	2 814 990,00	2 752 738,36			62 251,64
64112	Nbi, supp fam. et indemnité de résidence	78 400,00	78 098,92			301,08
64118	Autres indemnités	688 200,00	681 856,97			6 343,03
64131	Rémunération	472 300,00	549 449,54			-77 149,54
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	640 400,00	624 830,00			15 570,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	916 100,00	894 830,75			21 269,25
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.	28 200,00	34 332,00			-6 132,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	118 900,00	104 435,48			14 464,52
6458	Cotisations aux autres organis. sociaux	26 400,00	23 393,93			3 006,07
6472	Prestations familiales directes	2 100,00	2 250,36			-150,36
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 053,00	1 304,54			748,46
014	Atténuation de produits					
65	Autres charges de gestion courante	9 544 226,00	7 571 450,86	1 694 074,82		278 700,32
6541	Créances admises en non valeur	11 500,00	11 343,45			156,55
6542	Créances éteintes	2 000,00	1 356,40			643,60
65548	Autres contributions	9 530 726,00	7 558 751,01	1 694 074,82		277 900,17
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = (011+012+014+65+656)		17 858 777,00	15 572 504,90	1 722 271,10		564 001,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
66	Charges financières (b)	80 000,00	56 253,03	11 577,30		12 169,67
66111	Intérêts des emprunts et dettes	80 000,00	75 260,17			4 739,83
66112	Intérêts-rattachement des icne		-19 007,14	11 577,30		7 429,84
67	Charges exceptionnelles (c)	4 000,00	1 155,01			2 844,99
673	Titres annulés (exercices antérieurs)	3 500,00	1 060,51			2 439,49
678	Autres charges exceptionnelles	500,00	94,50			405,50
68	Dotations aux provisions (d) (3)					
022	Dépenses imprévues (e)	27 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		17 969 777,00	15 629 912,94	1 733 848,40		606 015,66

023	Virement à la section d'investissement	219 110,65				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4), (5), (6)	1 180 100,00	1 120 911,49			59 188,51
676	Diff. sur réal. (pos.) transf. en inv.		19 800,00			-19 800,00
6811	Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	1 180 100,00	1 101 111,49			78 988,51
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 399 210,65	1 120 911,49			59 188,51

043	Opé; d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.(7)					
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 399 210,65	1 120 911,49			59 188,51

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)		19 368 987,65	16 750 824,43	1 733 848,40		665 204,17
--	--	----------------------	----------------------	---------------------	--	-------------------

Pour information	
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112(2)

Montant des ICNE de l'exercice	11 577,30
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-19 007,14
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-7 429,84

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(5) Dont 675 et 676
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuation des charges	211 334,00	138 685,44			72 648,56
6419	Remboursements sur rémun. du personnel	211 334,00	138 685,44			72 648,56
70	Produits des services, du domaine et ventes ...	3 338 666,00	2 204 260,24	915 983,47		218 422,29
70611	Redev. d'enlèvem. des ordures ménagères	1 500 000,00	1 489 864,38			10 135,62
70612	Redev. spéciale d'enlèvem. des ordures	380 751,00	370 028,68			10 722,32
70613	Abonn. ou redev. pour enlèv. déchets ind	1 390 348,00	277 192,18	915 983,47		197 172,35
70688	Autres prestations de services	60 067,00	57 841,00			2 226,00
7083	Locations diverses	500,00	300,00			200,00
7088	Autres produits d'activités annexes	7 000,00	9 034,00			-2 034,00
73	Impôts et taxes	11 072 000,00	11 131 742,00			-59 742,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		6 673,00			-6 673,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	11 072 000,00	11 125 069,00			-53 069,00
74	Dotations et participations	2 367 498,00	483 337,46	2 058 728,24		-174 567,70
744	Fctva		598,91			-598,91
74758	Participation autres groupements	2 090 000,00	364 443,55	1 818 728,24		-93 171,79
7478	Autres organismes	277 498,00	118 295,00	240 000,00		-80 797,00
75	Autres produits de gestion courante	1 965 812,42	1 450 000,00			515 812,42
7552	Prise en charge déficit bud. an. car.adm	1 965 812,42	1 450 000,00			515 812,42
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES						
(a) = 70+73+74+75+013		18 955 310,42	15 408 025,14	2 974 711,71		572 573,57

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
76	Produits financiers (b)					
77	Produits exceptionnels (c)	21 702,00	56 768,62			-35 066,62
7714	Recouvr. créances admises en non valeur		10,85			-10,85
775	Produits de cessions d'immobilisations		19 800,00			-19 800,00
7788	Autres produits exceptionnels	21 702,00	36 957,77			-15 255,77
78	Reprises sur provisions (d) (2)					
TOTAL RECETTES REELLES = a+b+c+d		18 977 012,42	15 464 793,76	2 974 711,71		537 506,95

042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3), (4), (5)	400,00	341,24			58,76
777	Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat	400,00	341,24			58,76
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (6)					
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		400,00	341,24			58,76

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	18 977 412,42	15 465 135,00	2 974 711,71		537 565,71
--	----------------------	----------------------	---------------------	--	-------------------

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté N-1	391 575,23

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires;

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776

(5) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	7 112,40		12 887,60
2031	Frais d'études	10 000,00			10 000,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	7 112,40		2 887,60
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	128 900,00	49 780,41	5 900,00	73 219,59
2041412	Subv.équip.aux com. membre gfp bât.et in	128 900,00	49 780,41	5 900,00	73 219,59
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 046 962,00	760 751,59	379 409,00	906 801,41
2111	Terrains nus	348 800,00			348 800,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 800,00	3 690,00		110,00
2138	Autres constructions	75 354,00	33 871,45	39 672,00	1 810,55
2158	Autres	347 515,00	119 538,92	62 177,00	165 799,08
2182	Matériel de transport	1 152 852,00	561 002,29	276 360,00	315 489,71
2183	Matériel de bureau et informatique	65 600,00	5 009,23	524,00	60 066,77
2184	Mobilier	18 226,00	5 170,93	676,00	12 379,07
2188	Autres	34 815,00	32 468,77		2 346,23
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)				
23	Immobilisations en cours (hors opération)	540 500,00	32 617,63	226 134,00	281 748,37
2312	Terrains	6 000,00	4 119,84		1 880,16
2313	Constructions	241 000,00			241 000,00
2315	Instal., matériel & outillage techniques	293 500,00	28 497,79	226 134,00	38 868,21
	Opérations d'équipement n°... (2)				
Total des dépenses d'équipement		2 736 362,00	850 262,03	611 443,00	1 274 656,97

10	Dotations, fonds divers et réserves				
13	Subventions d'investissement				
16	Emprunts et dettes assimilées	448 000,00	447 188,84		811,16
1641	Emprunts en francs ou en euros	448 000,00	447 188,84		811,16
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				
Total des dépenses financières		448 000,00	447 188,84		811,16

45...1..	Opé. pour compte de tiers n°... (3)				
-----------------	--	--	--	--	--

SECTION D' INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 184 362,00	1 297 450,87	611 443,00	1 275 468,13

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/Art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
040	Opérations d'ordre transfert entre sections (4)	400,00	341,24		58,76
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	400,00	341,24		58,76
13918	Autres	400,00	341,24		58,76
	Charges transférées (6)				
041	Opérations patrimoniales (7)	2 015,00	2 014,80		0,20
2158	Autres	71,00	70,80		0,20
2182	Matériel de transport	1 944,00	1 944,00		
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 415,00	2 356,04		58,96

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)	3 186 777,00	1 299 806,91	611 443,00	1 275 527,09
---	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	
--	--

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(5) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(6) Dont 192

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks				
13	Subventions d'investissement	10 590,00		10 584,00	6,00
1328	Autres	10 590,00		10 584,00	6,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	794 887,60			794 887,60
1641	Emprunts en francs ou en euros	794 887,60			794 887,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
204	Subventions d'équipement versées				
21	Immobilisations corporelles				
22	Immobilisations reçues en affectation				
23	Immobilisations en cours				
Total des recettes d'équipement		805 477,60		10 584,00	794 893,60

10	Dotations, fonds divers et réserves	270 000,00	109 848,82		160 151,18
10222	F.c.t.v.a.	270 000,00	109 848,82		160 151,18
138	Autres subventions d'investis. non transférables				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	Compte de liaison : affectation à				
26	Participations et créances rattachées à des particip.				
27	Autres immobilisations financières				
024	Produits des cessions d'immobilisation				
Total des recettes financières		270 000,00	109 848,82		160 151,18

45...2..	Opé. pour compte de tiers n°... (2)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers					
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 075 477,60	109 848,82	10 584,00	955 044,78

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ar t(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
-----------------	-------------	--	-------------	-------------------------------	-----------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(2) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
021	Virement de la section de fonctionnement	219 110,65			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3) (4)	1 180 100,00	1 120 911,49		59 188,51
192	Réalisations postérieures au 01/01/1998		19 800,00		-19 800,00
28041412	Amortissement subv.équip.communes bâ&ins	7 500,00	7 384,16		115,84
28041511	Biens mobiliers, matériel et études	11 994,00	11 005,45		988,55
28051	Concessions et droits similaires	2 453,00	1 570,28		882,72
28121	Plantations	407,00	406,88		0,12
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	6 462,00	6 461,28		0,72
28132	Immeubles de rapport	942,00	941,77		0,23
28135	Instal. géné., agenc. et amén. construc.	1 824,00	2 011,14		-187,14
28138	Autres constructions	147 992,00	147 174,54		817,46
28148	Autres constructions	5 539,00	6 080,00		-541,00
28152	Installations de voirie	523,00	38,77		484,23
28156	Matériel et outillage d'incendie et déf.	110,00	109,50		0,50
281561	Matériel roulant incendie	1 546,00	1 545,60		0,40
28158	Autres	206 754,00	208 771,23		-2 017,23
281728	Autres agencements et aménagements	13 340,00	13 338,22		1,78
28181	Instal. géné., agenc. et aménag. divers	5 696,00	3 436,86		2 259,14
28182	Matériel de transport	636 236,00	579 172,40		57 063,60
28183	Matériel de bureau et informatique	4 112,00	4 110,69		1,31
28184	Mobilier	5 405,00	5 404,85		0,15
28188	Autres	121 265,00	102 147,87		19 117,13
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 399 210,65	1 120 911,49		59 188,51
041	Opérations patrimoniales (5)	2 015,00	2 014,80		0,20
2033	Frais d'insertion	2 015,00	2 014,80		0,20
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 401 225,65	1 122 926,29		59 188,71
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 476 703,25	1 232 775,11	10 584,00	1 014 233,49

Pour information	
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	710 073,75

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15,29, 39 et 49 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires;

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATIONS D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : (1)

LIBELLE :

POUR INFORMATION

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES			A			B
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
(Pour information)		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
			C			D
TOTAL RECETTES AFFECTEES						
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

- (1) Ouvrir un cadre par opération
(2) Indiquer si l'opération est présentée par vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan des comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice
(5) Indiquer le signe algébrique

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total des dépenses	1 100 762,97									17 383 909,86		18 484 672,83
Total des recettes	940,15									18 830 481,79		18 831 421,94
Solde de fonctionnement	-1 099 822,82									1 446 571,93		346 749,11

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses												
Total RAR recettes												
SOLDE RAR fonctionnement												

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles										1 297 450,87		1 297 450,87
Opérations financières										447 188,84		447 188,84
Equipements municipaux (2)										800 481,62		800 481,62
Equipements non municipaux (c/204) (3)										49 780,41		49 780,41
Dépenses d'ordre	341,24											341,24
001 Solde d'exécution reporté N-1												
Total dépenses	341,24									1 299 465,67		1 299 806,91
Total recettes	1 100 762,97									842 085,89		1 942 848,86
Solde d'investissement	1 100 421,73									-457 379,76		643 041,95

RESTES A REALISER AU 31/12/N

Total RAR dépenses										611 443,00		611 443,00
Total RAR recettes										10 584,00		10 584,00
SOLDE RAR fonctionnement										-600 859,00		-600 859,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leur établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comportant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
-----	---------	--------------------	---	-----------------------------------	-----------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	1 100 762,97										17 383 909,86		18 484 672,83
Réalisations (3)	1 100 762,97										17 383 909,86		18 484 672,83
80611 Eau et assainissement											12 898,57		12 898,57
80612 Energie - électricité											17 941,13		17 941,13
80618 Autres fournitures											463,65		463,65
80621 Combustibles											13 953,52		13 953,52
80622 Carburants											491 587,53		491 587,53
80623 Alimentation											176,15		176,15
80624 Produits de traitement											3 084,99		3 084,99
80628 Autres fournitures non stockées											270,76		270,76
80631 Fournitures d'entretien											8 278,87		8 278,87
80632 Fournitures de petit équipement											5 906,58		5 906,58
80633 Fournitures de voirie											4 810,48		4 810,48
80636 Vêtements de travail											36 355,54		36 355,54
8064 Fournitures administratives											1 594,28		1 594,28
8068 Autres matières et fournitures											182 743,02		182 743,02
8078 Autres marchandises											34 599,00		34 599,00
611 Contrats de prestations de services											148 972,43		148 972,43
6135 Locations mobilières											11 062,01		11 062,01
61521 Entretien terrains											25 378,08		25 378,08
615221 Entretien et réparations bâtiments											9 888,22		9 888,22
615231 Entretien de voiries											1 370,18		1 370,18
615232 Réseaux											8 739,06		8 739,06
61551 Entretien matériel roulant											111 386,32		111 386,32
61558 Entretien autres biens mobiliers											20 868,88		20 868,88
6156 Maintenance											37 821,49		37 821,49
6168 Assurances autres											41 015,68		41 015,68
6182 Documentation générale et technique											948,00		948,00
6184 Versements à des organis. de formation											19 957,02		19 957,02
6188 Autres frais divers											960,05		960,05
6215 Personnel affecté par la coll. de ratt.											264 985,80		264 985,80
6218 Autre personnel extérieur											457 916,86		457 916,86
6226 Honoraires											2 504,51		2 504,51
6228 Divers											1 864,80		1 864,80
6231 Annonces et insertions											3 240,00		3 240,00
6232 Fêtes et cérémonies											2 388,31		2 388,31
6236 Catalogues et imprimés											31 996,49		31 996,49
6251 Voyages et déplacements											11 235,02		11 235,02
6256 Missions											1 096,13		1 096,13
6257 Réceptions											824,18		824,18
6262 Frais de télécommunication											9 620,74		9 620,74
627 Services bancaires et assimilés											255,86		255,86
6281 Concours divers (cotisations...)											34 232,78		34 232,78
6282 Frais de gardiennage											27 949,88		27 949,88
6288 Autres services extérieurs											58 404,89		58 404,89
6331 Versements de transport											52 041,00		52 041,00
6332 Cotisations versées au f.n.a.l.											16 264,00		16 264,00
6336 Cotis. au centre nat. de gest. fonc. pub											45 217,00		45 217,00
6338 Autres impôts, taxes & vers. ass./ rému.											2 184,73		2 184,73
63512 Taxes foncières											47,00		47,00
6355 Taxes et impôts sur les véhicules											4 428,00		4 428,00
64111 Rémunération principale											2 752 738,36		2 752 738,36
64112 Nbi, supp fam. et indemnité de résidence											78 098,92		78 098,92
64118 Autres indemnités											681 856,97		681 856,97
64131 Rémunération											549 449,54		549 449,54
6451 Cotisations à fu.r.s.s.a.f.											624 830,00		624 830,00
6453 Cotisations aux caisses de retraite											894 830,75		894 830,75
6454 Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c.											34 332,00		34 332,00
6455 Cotisations pour assurance du personnel											104 435,48		104 435,48
6458 Cotisations aux autres organis. sociaux											23 393,93		23 393,93
6472 Prestations familiales directes											2 250,36		2 250,36
6475 Médecine du travail, pharmacie											1 304,54		1 304,54
6541 Créances admises en non valeur											11 343,45		11 343,45
6542 Créances éteintes											1 356,40		1 356,40
65548 Autres contributions											9 252 825,83		9 252 825,83
66111 Intérêts des emprunts et dettes											75 260,17		75 260,17
66112 Intérêts-rattachement des icne											-7 429,84		-7 429,84
673 Titres annulés (exercices antérieurs)											1 060,51		1 060,51
676 Diff. sur réal. (pos.) transf. en inv.											19 800,00		19 800,00
678 Autres charges exceptionnelles											94,50		94,50
6811 Dotat. aux amort. immos incorp. et corp.	1 100 762,97										348,52		1 101 111,49
Restes à réaliser au 31/12													

RECETTES	940,15										18 830 481,79		18 831 421,94
Réalisations (3)	940,15										18 830 481,79		18 831 421,94
002 Résultat de fonctionnement reporté											391 575,23		391 575,23
6419 Remboursements sur rému. du personnel											138 685,44		138 685,44
70611 Redev. d'enlèvement des ordures ménagères											1 489 864,38		1 489 864,38
70612 Redev. spéciale d'enlèvern. des ordures											370 028,68		370 028,68
70613 Abonn. ou redev. pour enlèvr. déchets ind											1 193 175,65		1 193 175,65
70688 Autres prestations de services											57 841,00		57 841,00
7083 Locations diverses											300,00		300,00
7088 Autres produits d'activités annexes											9 034,00		9 034,00
7318 Autres impôts locaux ou assimilés											6 673,00		6 673,00
7331 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères											11 125 069,00		11 125 069,00
744 Fctva	598,91												598,91
74758 Participation autres groupements											2 183 171,79		2 183 171,79
7478 Autres organismes											358 295,00		358 295,00
7552 Prise en charge déficit bud. an. car.adm											1 450 000,00		1 450 000,00
7714 Recouvr. créances admises en non valeur											10,85		10,85
775 Produits de cessions d'immobilisations											19 800,00		19 800,00
777 Quote-part subv. inv. trans. cpte résultat	341,24												341,24
7788 Autres produits exceptionnels											36 957,77		36 957,77
Restes à réaliser au 31/12													

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1
A1 - PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	

(2)	Libellé	Non ventilables 01	0 Services généraux des administrations (sauf 01)	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement et formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	SOLDE	-1 099 822,82									1 446 571,93		346 749,11

INVESTISSEMENT

DEPENSES		341,24									1 910 908,67		1 911 249,91
Réalisations (3)		341,24									1 299 465,67		1 299 806,91
13918	Autres	341,24											341,24
1641	Emprunts en francs ou en euros										447 188,84		447 188,84
2033	Frais d'insertion										7 112,40		7 112,40
2041412	Subv.équip.aux.com. membre gfp bât.et in										49 780,41		49 780,41
2128	Autres agencements et aménagements										3 690,00		3 690,00
2138	Autres constructions										33 871,45		33 871,45
2158	Autres										119 609,72		119 609,72
2182	Matériel de transport										562 946,29		562 946,29
2183	Matériel de bureau et informatique										5 009,23		5 009,23
2184	Mobilier										5 170,93		5 170,93
2188	Autres										32 468,77		32 468,77
2312	Terrains										4 119,84		4 119,84
2315	Instal., matériel & outillage techniques										28 497,79		28 497,79
Restes à réaliser au 31/12											611 443,00		611 443,00

RECETTES		1 102 308,57									852 669,89		1 954 978,46
Réalisations (3)		1 102 308,57									842 085,89		1 944 394,46
001	Résultat d'investissement reporté										710 073,75		710 073,75
10222	F.c.t.v.a.										109 848,82		109 848,82
1328	Autres												
192	Réalisations postérieures au 01/01/1998										19 800,00		19 800,00
2033	Frais d'insertion										2 014,80		2 014,80
280414	Amortissement subv.équip.communes bââins	7 384,16											7 384,16
280415	Biens mobiliers, matériel et études	11 005,45											11 005,45
28051	Concessions et droits similaires	1 570,28											1 570,28
28121	Plantations	406,88											406,88
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	6 461,28											6 461,28
28132	Immeubles de rapport	941,77											941,77
28135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.	2 011,14											2 011,14
28138	Autres constructions	147 174,54											147 174,54
28148	Autres constructions	6 080,00											6 080,00
28152	Installations de voirie	38,77											38,77
28156	Matériel et outillage d'incendie et déf.	1 655,10											1 655,10
281561	Matériel roulant incendie	1 545,60											1 545,60
28158	Autres	208 700,43									70,80		208 771,23
281728	Autres agencements et aménagements	13 338,22											13 338,22
28181	Instal. généré., agenc. et aménag. divers	3 436,86											3 436,86
28182	Matériel de transport	578 894,68									277,72		579 172,40
28183	Matériel de bureau et informatique	4 110,69											4 110,69
28184	Mobilier	5 404,85											5 404,85
28188	Autres	102 147,87											102 147,87
Restes à réaliser au 31/12											10 584,00		10 584,00
SOLDE		1 101 967,33									-1 058 238,78		43 728,55

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexes (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique).

Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 à 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les dépenses et les recettes. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002).

Les Lignes de reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 0
--	----------------------------

FONCTION 0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES
(sauf 01 opérations non ventilables)

(2)	Libellé	Sous-fonction 02 Administration générale										TOTAL
		020	021	022	023	024	025	026	03	04		
		Administration générale de la collectivité	Assemblée locale (autre que groupes d'élus)	Administration générale de l'Etat	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations	Cimetières et pompes funèbres	Justice	Coopération décentralisée, actions européennes et internationales	041 Subv. globale	

FONCTIONNEMENT											
DEPENSES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

INVESTISSEMENT											
DEPENSES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											

RECETTES											
Réalisations (3)											
Restes à réaliser au 31/12											
SOLDE											

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 1
--	--------------

FONCTION 1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(2)	Libellé	Sous-fonction 11 Sécurité intérieure					12 Hygiène et salubrité publique	TOTAL
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendie, secours	114 Autres services de protection civile		

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalisations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2	IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 2
--	--------------	--	--------------

FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION											FONCTION 2 ENSEIGNEMENT - FORMATION										
(2)	Libellé	20 Services communs	Sous-fonction 21 Enseignement du premier degré			22 Enseignement du second degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	Sous-fonction 25		Sous-fonction 26 Services annexes de l'enseignement				TOTAL						
			211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées				251 Hébergement et restauration scolaires	252 Transports scolaires	261 Sport scolaire	262 Médecine scolaire	265 Classes de découverte et autres sept ans								
FONCTIONNEMENT																					
DEPENSES																					
Réalizations (3)																					
Postes à réaliser au 31/12																					
RECETTES																					
Réalizations (3)																					
Postes à réaliser au 31/12																					
SOLDE																					
INVESTISSEMENT											INVESTISSEMENT										
DEPENSES																					
Réalizations (3)																					
Postes à réaliser au 31/12																					
RECETTES																					
Réalizations (3)																					
Postes à réaliser au 31/12																					
SOLDE																					

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 3
--	--------------

FONCTION 3 CULTURE

(2)	Libellé	30 Services communs	Sous-fonction 31 Expression artistique				Sous-fonction 32 Conservation et diffusion des patrimoines				33 Action culturelle	TOTAL
			311 Expression musicale,	312 Arts plastiques et autres activités artist.	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		
 FONCTIONNEMENT 												
DEPENSES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												
RECETTES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												
 INVESTISSEMENT 												
DEPENSES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												
RECETTES												
Réalizations (3)												
Restes à réaliser au 31/12												
 SOLDE 												

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 4
--	--------------

FONCTION 4 SPORTS ET JEUNESSE

(2)	Libellé	40 Services communs	Sous-fonction 41 Sports				Sous-fonction 42 Jeunesse			TOTAL
			411 Salles de sports, gymnase	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équip sportifs et de loisirs	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

INVESTISSEMENT

DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 5
--	--------------

FONCTION 5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(2)	Libellé	Détail de la sous-fonction 51 Santé			Détail de la sous-fonction 52 Interventions sociales					TOTAL
		510 Services communs	511 Dispensaires et autres étabs sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	521 Serv.à caract. social pour handicap. et inadaptés	522 Actions en faveur de l'enfance et de l'adolescence	523 Actions en faveur des personnes en difficultés	524 Autres services	

FONCTIONNEMENT										
DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

INVESTISSEMENT										
DEPENSES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										

RECETTES										
Réalisations (3)										
Restes à réaliser au 31/12										
SOLDE										

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	IV A1 - 6
--	--------------

FONCTION 6 FAMILLE

(2)	Libellé	60 Services communs	61 Services en faveur des personnes âgées	62 Actions en faveur de la maternité	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	TOTAL
-----	---------	---------------------------	--	---	-----------------------------	-------------------------------	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

INVESTISSEMENT

DEPENSES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							

RECETTES							
Réalizations (3)							
Restes à réaliser au 31/12							
SOLDE							

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1)	A1 - 7

FONCTION 7 LOGEMENT

(2)	Libellé	70 Services communs	71 Parc privé de la ville	72 Aide au secteur locatif	73 Aides à l'accession à la propriété	TOTAL
-----	---------	---------------------------	---------------------------------	----------------------------------	--	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						

INVESTISSEMENT

DEPENSES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						

RECETTES						
Réalizations (3)						
Restes à réaliser au 31/12						
SOLDE						

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
	A1 - 9

FONCTION 9 ACTION ECONOMIQUE

(2)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agr. et aux ind. agro- alimentaires	93 Aides à l'énergie, aux ind.manuf. et au BTP	94 Aides au commerce et aux serv. marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux serv. publics (hors santé, éducat., justice)	TOTAL
-----	---------	------------------------------------	----------------------------	--	--	---	----------------------------	---	-------

FONCTIONNEMENT

DEPENSES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									

RECETTES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

INVESTISSEMENT

DEPENSES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									

RECETTES									
Réalizations (3)									
Restes à réaliser au 31/12									
SOLDE									

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 1/1/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant du au 31/12/N
				Intérêts (6615)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (total)						

(1) Circulaire n° NOR/INT/B/89/00071/C du 22/2/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-2 du CGCT).

IV - ANNEXES													IV			IV - ANNEXES													IV		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE													A2.2			ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE													A2.2		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTE																REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (suite)															
A2.1 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (Lignes 1640 à 1685) Emplois et dettes à l'origine du contrat																A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (Lignes 1640 à 1685) Emplois et dettes à l'origine du contrat															
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou créancier de droit	Date de signature	Date d'échéance ou date de résiliation (1)	Date du premier remboursement (2)	Nominal (3)	Type de taux général (4)	Taux indexé indexé (5)	Taux actuel (6)	Délai (7)	Périodicité des remboursements (8)	Prélèvement automatique (9)	Possibilité de subrogation ou de cession (10)	Catégorie d'emprunt (11)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Comptabilité 1640 (12)	Montant couvert (13)	Catégorie d'emprunt après convention assimilable (14)	Capital restant dû au 31/12/2017 (15)	Dotations (en années) (16)	Taux d'intérêt		Analyse de l'emprunt			Régime de l'emprunt (18)						
																				Taux fixe (17)	Taux variable (18)	Charges annuelles (19)	Charges ponctuelles (20)	Intérêts de référence (21)							
162 Emprunts obligataires financiers					6 265 000,00									162 Emprunts obligataires financiers				2 749 862,21		447 186,84	75 266,27	11 977,34									
163 Emprunts auprès des établissements financiers					6 265 000,00									163 Emprunts auprès des établissements financiers				2 749 862,21		447 186,84	75 266,27	11 977,34									
1631 Emprunts en euros (163)					6 265 000,00									1631 Emprunts en euros (163)				2 749 862,21		447 186,84	75 266,27	11 977,34									
D001	SEPL	20/11/2012	20/11/2012	01/04/2013	1 000 000,00	F	Taux fixe	0,80	0,80	A	P	O	A-1	D001	N	A-1	0,00	0	F	Taux fixe	0,00	30 136,39	1 078,01								
D002	SEPL	20/11/2012	20/11/2012	01/04/2013	3 000 000,00	F	Taux fixe	0,14	0,27	E,8	T	P	O	A-1	D002	N	A-1	301 598,00	3,5	F	Taux fixe	4,19	235 005,50	60 104,96	0 006,55						
D003	SEPL	01/05/2008	01/05/2010	01/05/2011	1 500 000,00	V	Taux fixe	0,40	0,41	E,8	A	C	O	A-1	D003	N	A-1	709 840,20	7,42	V	FRS210 à 100 jours	0,00	88 720,00	0,00	0,00						
D004	OSDFP1	16/03/2014	28/01/2014	28/10/2014	1 444 000,00	F	Taux fixe	2,43	2,43	E,8	T	C	O	A-1	D004	N	A-1	1 107 030,29	11,58	F	Taux fixe	2,43	94 306,60	58 347,12	1 600,00						
1632 Emprunts en devises (163)														1632 Emprunts en devises (163)																	
1633 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de financement (163)														1633 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de financement (163)																	
164 Droits et cautionnements reçus (Total)														164 Droits et cautionnements reçus (Total)																	
165 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)														165 Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (Total)																	
1651 Autres conditions de tirage (165)														1651 Autres conditions de tirage (165)																	
1652 Emprunt au conditionnement (165)														1652 Emprunt au conditionnement (165)																	
1653 Dettes à moyen terme négociables (165)														1653 Dettes à moyen terme négociables (165)																	
1654 Autres emprunts et dettes (165)														1654 Autres emprunts et dettes (165)																	
166 Emprunts et dettes assorties (Total)														166 Emprunts et dettes assorties (Total)																	
1661 Autres emprunts (166)														1661 Autres emprunts (166)																	
1662 Bords à moyen terme négociables (166)														1662 Bords à moyen terme négociables (166)																	
1663 Autres dettes (166)														1663 Autres dettes (166)																	
Total général					6 265 000,00									Total général		0,00	2 749 862,21		447 186,84	75 266,27	0,00	11 977,34									

(1) Pour les emprunts à taux fixe, le taux applicable est le taux en vigueur à la date de signature du contrat.
(2) La date de signature est la date à laquelle le contrat est signé par l'établissement financier et le bénéficiaire.
(3) Le montant nominal est le montant en euros à l'émission du contrat.
(4) Les taux sont exprimés en pourcentage.
(5) Les taux sont exprimés en pourcentage.
(6) Le taux est le résultat de l'application de la formule de calcul des intérêts au taux nominal et du taux de marge exprimé en point de pourcentage.
(7) La durée est exprimée en mois.
(8) La fréquence des versements est exprimée en nombre de fois par an.
(9) Les versements sont effectués de façon automatique sur le compte de l'emprunteur.
(10) Le contrat est soumis à subrogation en cas de défaillance de l'emprunteur.
(11) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(12) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(13) Le montant couvert est le montant nominal moins les charges annuelles et ponctuelles.
(14) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(15) Le montant restant dû est le montant nominal moins les remboursements effectués.
(16) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(17) Le taux fixe est le taux applicable pendant toute la durée du contrat.
(18) Le taux variable est le taux applicable pendant toute la durée du contrat.
(19) Les charges annuelles sont les charges de gestion et de service.
(20) Les charges ponctuelles sont les charges de remboursement et de résiliation.
(21) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.

(12) L'opération de prêt est soumise à la réglementation en vigueur à la date de signature du contrat.
(13) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(14) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(15) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(16) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(17) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(18) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(19) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(20) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.
(21) Les emprunts sont classés en fonction de leur durée, de leur taux et de leur caractère à court ou à long terme.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	
A2.3	

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts à taux fixe ou taux variable sur la durée du contrat A														
TOTAL A														
Barrière simple B														
TOTAL B														
Option d'échange C														
TOTAL C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D														
TOTAL D														
Multiplicateur jusqu'à 5 E														
TOTAL E														
Autres types de structures F														
TOTAL F														
TOTAL GENERAL														

NEANT

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1: Indice zone euro / 2: Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3: Ecart indice zone euro / 4: Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5: Ecarts d'indices hors zone euro / 6: Autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau du taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2. 4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	2 749 062 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.5
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)	

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Emprunts couverts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert				Instrument de couverture											
	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument	Dates de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)																
Taux variable (simple/total)																
Taux complexe (total)																
Total																

(1) Classer les emprunts selon le type de leur instrument de couverture.
(2) Montant de la dette.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un SWAP, d'une option (CAP, FLOOR, TUNNEL, SWAPTION).
(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 31/12/N.
(5) Indiquer l'index de référence : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (suite)

Emprunts (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					
	Niveau du taux après couverture (1)		Charges et Produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (3)	
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/688	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe						
Taux variable simple						
Taux complexe						
Total						

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(3) Catégorie d'emprunt (Exemple A.1 - C). La classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICDB 01/10/7C du 23 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	
A2.6	

A2.6 - REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amortis. de l'emprunt (4)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des rembour- sements (5)	Taux initial			Taux au 31/12/N budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil						Type de taux (6)	Index (7)	(8) Taux actuariel	Type de taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (8)		intérêts (10)	capital	
Total des dépenses au c/166																	
Refinancement de la dette (2)																	
...																	
...																	
...																	
Total des recettes au c/166																	
Refinancement de la dette (3)																	
...																	
...																	
...																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédits, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.

(4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre à préciser.

(5) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X : autre.

(6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(7) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(8) Taux annuel, tous frais compris.

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget.

(10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et période de remboursement (6)		Dettes en capital dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)			
						Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)			Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital
				Type de taux (3)	Index (4)			Taux actuariel	Type de taux (3)	Index (4)	Taux actuariel										
Total																					

(1) Inscire les emprunts renégociés à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : EURIBOR 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle ; B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>					
<u>Auprès des organismes de droit public</u>					
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u>					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge un emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

ELEMENTS DU BILAN	IV
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délégation du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges et contentieux						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunt						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour grosses réparations						
.....						
Provisions pour dépréciation (2)						
- des immobilisations						
- des stocks						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provisions pour litiges et contentieux au titre du procès ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...)

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

A6.1 - DETAIL DES DEPENSES

Art.	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		448 400,00	447 530,08		869,92
HORS CHARGES TRANSFEREES (II) = A+B+C		448 400,00	447 530,08		869,92
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	448 000,00	447 188,84		811,16
1641	Emprunts en francs ou en euros	448 000,00	447 188,84		811,16
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Reversement de dotations et fonds divers				
26	Participations et créances rattachées				
27	Autres immobilisations financières				
020	Dépenses imprévues				

Transferts entre sections = C+ D		400,00	341,24		58,76
040	Reprises sur autofinancement antérieur (C) (1)	400,00	341,24		58,76
13918	Autres	400,00	341,24		58,76
Charges transférées (D) = E + F + G (1)					
Travaux en régie (E)					
Charges à répartir sur plusieurs exercices (F)					
Stocks et en-cours (G)					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution (3)	CUMUL
Dépenses	I	D001	IV
	447 530,08		447 530,08

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses (2)

Art	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
Total					

(2) Retracer les opérations réelles et les opérations d'ordre (les opérations d'ordre entre les sections et les opérations d'ordre à l'intérieur de la section).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

A6.2 - DETAIL DES RECETTES

Art.(1)	Libellé (1)	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Restes à réaliér au 31/12	Crédits annulés
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) (III) = a+b+c+d		1 669 210,65	1 230 760,31		438 450,34
Ressources propres externes (a) (2)		270 000,00	109 848,82		160 151,18
10222	FCTVA	270 000,00	109 848,82		160 151,18
10223	TLE				
10224	Versement au titre du P.L.D.				
10225	Participation pour dépassement du COS.				
10228	Autres fonds globalisés				
Autres recettes financières (b)					
138	Autres subv. d'invest. Non transférables				
165	Dépôts et cautionnements				
261	Titres de participation				
024	Produits des cessions				
Transferts entre sections (c) (1)		1 180 100,00	1 120 911,49		59 188,51
192	Réalisations postérieures au 01/01/1998		19 800,00		-19 800,00
280414	Amortissement subv.équip.communes bâ&ins	7 500,00	7 384,16		115,84
280415	Biens mobiliers, matériel et études	11 994,00	11 005,45		988,55
28051	Concessions et droits similaires	2 453,00	1 570,28		882,72
28121	Plantations	407,00	406,88		0,12
28128	Autres agenc. et aménag. de terrains	6 462,00	6 461,28		0,72
28132	Immeubles de rapport	942,00	941,77		0,23
28135	Instal. généré., agenc. et amén. construc.	1 824,00	2 011,14		-187,14
28138	Autres constructions	147 992,00	147 174,54		817,46
28148	Autres constructions	5 539,00	6 080,00		-541,00
28152	Installations de voirie	523,00	38,77		484,23
28156	Matériel et outillage d'incendie et déf.	110,00	109,50		0,50
281561	Matériel roulant incendie	1 546,00	1 545,60		0,40
28158	Autres	206 754,00	208 771,23		-2 017,23
281728	Autres agencements et aménagements	13 340,00	13 338,22		1,78
28181	Instal. généré., agenc. et aménag. divers	5 696,00	3 436,86		2 259,14
28182	Matériel de transport	636 236,00	579 172,40		57 063,60
28183	Matériel de bureau et informatique	4 112,00	4 110,69		1,31
28184	Mobilier	5 405,00	5 404,85		0,15
28188	Autres	121 265,00	102 147,87		19 117,13
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	219 110,65			219 110,65

	Op. de l'exercice	Solde d'exécution	Affectation c/1068	CUMUL
Recettes	III	R001	R1068	V
	1 230 760,31	710 073,75		1 940 834,06

	Montant	
Dépenses financières	IV	447 530,08
Recette financières	V	1 940 834,06
Solde (recettes - dépenses)	VI= V - IV (3)	1 493 303,98
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (c/2763) et charges transférées (D) (4) (5)	IV + c/2763 + D (3)	1 493 303,98
Résultats hors charges transférées	V-(II + D001)	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

(4) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(5) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166) (6)

Art	Libellé	Crédits votés (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie				
166	Refinancement de dette				
	Total				

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)
.....(1)

A7.1.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. Des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

(en application de l'article L.2224-11 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants gérant les services de distribution d'eau et d'assainissement)

.....(1)

A7.1.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
Total des dépenses d'ordre			021	Virement de la section de fonctionnement	
			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.2.1

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général		70	Prod. des services, du domaine et ventes div.	
012	Charges de personnel et frais assimilés		73	Impôts et taxes	
65	Autres charges de gestion courante		74	Dotations et participations	
66	Charges financières		75	Autres produits de gestion courante	
67	Charges exceptionnelles		76	Produits financiers	
68	Dotations aux provisions (3)		77	Produits exceptionnels	
014	Atténuation de produits		78	Reprises sur provisions (3)	
			013	Atténuation de charges	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		

042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>		042	<i>Opé. d'ordre de transfert entre sections</i>	
043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>		043	<i>Opé. d'ordre à l'intérieur de la section de fonct.</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>				
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	A7.2.2
ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT	

(Article R. 2313-3 du CGCT - Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

.....(1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves		10	Dotations, fonds divers et réserves	
13	Subventions d'équipement		13	Subventions d'équipement	
16	Emprunts et dettes assimilées		16	Emprunts et dettes assimilées	
20	Immobilisations incorporelles (hors opé.)		20	Immobilisations incorporelles	
204	Subventions d'équipement versées		204	Subventions d'équipement versées	
21	Immobilisations corporelles (hors opé.)		21	Immobilisations corporelles	
22	Immobilisations reçues en affect. (hors opé)		22	Immobilisations reçues en affectation	
23	Immobilisation en cours (hors opé.)		23	Immobilisation en cours	
26	Particip. et créances rattachées à des particip.		26	Particip. et créances rattachées à des particip.	
27	Autres immobilisations financières		27	Autres immobilisations financières	
Opérations d'équipement n° ... (1 ligne par opé.)					
...					
45..1	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)		45..2	Opé. c/ de tiers n° (1 ligne par opé.)	
Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles		
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement	
Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL DE DEPENSES			TOTAL GENERAL DE RECETTES		

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires conformément au plan de comptes appliqué par le service.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 -SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	1 067 648,46	Recettes issues de la TEOM		11 131 742,00
			7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	11 131 742,00
			Dotation et participations reçues		2 327 206,72
			74		2 327 206,72
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 976 332,86	Autres recettes de fonctionnement éventuelles		3 198 109,00
			70	Prod. Des services, du domaine et vente div.	1 474 225,11
65	Autres charges de gestion courante	8 308 047,74	75	Autres produits de gestion courante	1 450 000,00
66	Charges financières	67 830,33	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	108,00	77	Produits exceptionnels	35 771,77
68	Dotations aux provisions (3)		78	Reprises sur provisions (3)	
014	Atténuation de produits		013	Atténuation de charges	127 862,05
022	Dépenses imprévues (3)		002	résultat de fonctionnement reporté	110 250,07
Total des dépenses réelles		15 419 967,39	Total des recettes réelles		16 657 057,72
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	973 281,41	042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	
023	Virement à la section d'investissement				
Total des dépenses d'ordre		973 281,41	Total des recettes d'ordre		
TOTAL GENERAL		16 393 248,80	TOTAL GENERAL		16 657 057,72

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	447 188,84		Souscription d'emprunts et dettes assimilées	
16		447 188,84	16		
	Acquisitions d'immobilisations	742 242,40		Dotations et subventions reçues	54 359,78
20		3 926,40	10		54 359,78
21		714 086,37	13		
22					
23		24 229,63			
26					
27					
	Opérations d'équipement n°... (1 ligne par opé.)				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	728 885,92
10			20		
13			21		
...	...		22		
			23		
			26		
			27		
			001	Excédent reporté	728 885,92
45...1	Opé. c/ de tiers (Total)		45..2	Opé. c/ de tiers (Total)	
020	Dépenses imprévues		024	Produits des cessions	
	Total des dépenses réelles	1 189 431,24		Total des recettes réelles	783 245,70
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections		040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	973 281,41
041	Opérations patrimoniales		041	Opérations patrimoniales	
			021	Virement de la section de fonctionnement (3)	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	973 281,41
	TOTAL GENERAL	1 189 431,24		TOTAL GENERAL	1 756 527,11

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT

(2) Détailler les chapitres budgétaires par articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I-(II+III)

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :

DEPENSES REELLES 45...1

DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N

RECETTES REELLES 45...2

RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Opérations à annuler	Cumul des réalisations au 31/12/N
- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
Financement par le mandataire						
Financ. par empr. à la charge du tiers (contrepartie D 2763)						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

Date de la délibération :

Intitulé de l'opération N° :												
DEPENSES REELLES 45...1						RECETTES REELLES 45...2						
DEPENSES REELLES (nature des travaux)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations	RECETTES REELLES	Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser N-1	Crédits à annuler	Cumul des réalisations
						- Financement par le mandant et par d'autres tiers						
						Financement par le mandataire						
						empr. à la charge du tiers (contrepartie D						

(1) Ouvrir un cadre par opération.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A10.2

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATION

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	durée de l'amortissement
Divers				
17390000000001	achats conteneurs à de-	98 400,00		5
17390000000001	chets			
17390000000002	16/BROSSES	2 988,00		5
17390000000002				
17390000000003	16 CTLD : MISSION CT POSE	600,00		1
17390000000003	PANNEAUX SOLAI			
17390000000004	16 - DECH RALENTISSEURS	4 340,95		5
17390000000004	X54 JAUNE & NOIR			
17390000000005	16SQC_Mobilier vestiaires	525,41		1
17390000000005				
17390000000006	FOURNITURE 2 CAMIONS BEN-	540,00		0
17390000000006	NES 19.26 TONNES			
17390000000007	FOURNITURE LIVRAISON BACS	540,00		0
17390000000007	ROULANTS			
17390000000008	ACHAT 2 CAMIONS BOM19 ET	104 760,00		7
17390000000008	26 T LOT 1			
17390000000009	ACHAT 2 CAMIONS BOM19 ET	90 600,00		7
17390000000009	26 T LOT 1			
17390000000012	ACHAT MICROBENNE LOT 1	71 400,00		7
17390000000012	CHASSIS CABINE			
17390000000013	ACHAT 2 BENNES16 ET 20	64 680,00		7
17390000000013	LOT 2			
17390000000014	ACHAT 2 BENNES16 ET 20	62 280,00		7
17390000000014	LOT 2			
17390000000016	16 GARDES CORPS DECHETE-	27 659,40		10
17390000000016	RIE			
17390000000017	ACHAT MICROBENNE LOT 2	67 080,00		7
17390000000017	BENNE ET BASCULEU			
17390000000018	ACHAT 2 ELEVATEURS BASCU-	58 752,00		7
17390000000018	LEURS LOT 3			
17390000000019	Acq. fauteuil	247,78		1
17390000000019				
17390000000020	16 AMENAGEMENT GARDES	124,25		1
17390000000020	CORPS DECHETERIE			
17390000000021	AVALOIRS ECO VERRE	3 312,00		5
17390000000021				
17390000000022	DECH - LOT MEULEUSE +	679,98		1
17390000000022	VISSEUSE			
17390000000023	TVX MODIFICAT°TRAITEMENT	200,40		0
17390000000023	AIR CTLD			
17390000000024	CTLD : CDE N° 157-02 AMO	2 268,00		30
17390000000024	CONDUITE OPERA			
17390000000025	CTLD : REDACTION PIECES	3 540,00		0
17390000000025	TRVX AMELIORATIO			
17390000000027	BR-846-XZ - REPARATION	8 656,75		7
17390000000027	BOITE DE VITESSE			
17390000000029	LA VILLE JOUHA_AMENAG	3 690,00		10
17390000000029	PLATEFORME			
17390000000030	ENJOLIVEUR ACIER GALVA-	4 368,00		5
17390000000030	NISE			
17390000000031	AMENAGEMENT COLLECTE LE	6 549,61		20
17390000000031	FOEIL			
17390000000032	DECH - SERVANTE ATELIER +	218,38		1
17390000000032	ALVEOLES			
17390000000033	DECH - SERVANTE ATELIER +	185,75		1
17390000000033	ALVEOLES			

IV - ANNEXES				IV
ELEMENTS DU BILAN				
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES				A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES				A10.2
Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	durée de l'amortissement
17390000000034	DECH - SERVANTE ATELIER +	38,16		1
17390000000034	ALVEOLES			
17390000000035	FOURNITURE LIVRAISON BACS	270,00		0
17390000000035	ROULANTS			
17390000000036	DECH - SERVANTE ATELIER +	536,80		1
17390000000036	ALVEOLES			
17390000000037	DECH - SERVANTE ATELIER +	35,57		1
17390000000037	ALVEOLES			
17390000000038	ACQ. ARMOIRES & BANCS	3 505,54		10
17390000000038	VESTIAIRES			
17390000000039	Acq vitrines d'exté. dé-	273,00		1
17390000000039	chetterie quintin			
17390000000041	MISE AUX NORMES DECHETE-	432,00		0
17390000000041	RIE SB CREA PLATE			
17390000000042	SECHE LINGE AEG devis	648,00		1
17390000000042	277152 CTLD			
17390000000046	Particip. travaux aménagt	8 629,99		20
17390000000046	aires collecte			
17390000000047	Mé Véhicule 2017 lot4	28 278,00		7
17390000000047	fourgon master			
17390000000048	3-ECRANS LED 22" CTLD	515,23		1
17390000000048				
17390000000049	PARTICIPATION AMENAGEMENT	4 151,18		20
17390000000049	PNT COLLECTE			
17390000000050	PARTICIPATION AMENAGEMENT	3 357,99		20
17390000000050	PNT COLLECTE			
17390000000051	PARTICIPATION AMENAGEMENT	3 291,86		20
17390000000051	PNT COLLECTE			
17390000000052	FOURNITURE CAMION BOM 26	432,00		0
17390000000052	TONNES			
17390000000053	CAMION GRUE POLYBENNE	540,00		0
17390000000053	AVEC BENNE AMOVIBL			
17390000000054	LOGICIEL INFORMATIQUE	432,00		0
17390000000054	COLLECTE DECHETS			
17390000000055	MISE EN PLA.CONTENEURS	540,00		0
17390000000055	ENTERRES COLLECTE			
17390000000056	PARTICIPATION AMENAGEMENT	287,66		1
17390000000056	PNT COLLECTE			
17390000000057	PARTICIPATION AMENAGEMENT	5 043,89		20
17390000000057	PNT COLLECTE			
17390000000058	PARTICIPATION AMENAGEMENT	5 248,83		20
17390000000058	PNT COLLECTE			
17390000000059	CTLD:mise en peinture	1 362,36		30
17390000000059	plafond vestiaires			
17390000000060	CTLD : PEINTURE REFECTION	2 871,60		0
17390000000060	VESTIAIRES			
17390000000061	CTLD : TRANSFORMATION	491,95		0
17390000000061	SALLE FUMEUR/VESTI			
17390000000062	CTLD : TRANSFORMATION	3 331,50		0
17390000000062	SALLE FUMEUR/VESTI			
17390000000063	CTLD : MISE EN PLACE VEN-	19 132,44		30
17390000000063	TILATION			
17390000000064	DECH - SCIE RADIALE LASER	924,43		10
17390000000064				
17390000000065	DECH - SOUFFLEURS A DOS X	2 556,96		10
17390000000065	4			
17390000000066	AMENAGEMENT POINT DE COL-	9 519,21		20
17390000000066	LECTE			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A10.2

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	durée de l'amortissement
17390000000067	REBOURSEMENT AMENAGEMENT	575,33		1
17390000000067	PTS COLLECES			
17390000000068	16 AMENAGEMENT GARDES	929,60		5
17390000000068	CORPS DECHETERIE			
17390000000069	Unites centrales	4 494,00		3
17390000000069				
17390000000070	16 CTLD : MISSION CSPS	273,60		1
17390000000070	PANNEAUX SOLAIRES			
17390000000071	PARTICIPATION AMENAGEMENT	575,33		1
17390000000071	PNT COLLECTE			
17390000000072	CN273GE_BOM_BASCULEUR	4 515,54		7
17390000000072				
17390000000073	DECH TEOM - BALAYEUSES	3 249,17		5
17390000000073	KRANZLE X 4			
17390000000074	BDCh°1_ BACS	46 080,00		5
17390000000074				
17390000000077	PARTICIPATION AMENAGEMENT	2 549,53		20
17390000000077	PNT COLLECTE			
17390000000079	Vestiaire double CTLD de- vis 2017/18094	619,20		1
17390000000079				
17390000000081	FOURNITURE LIVRAISON BACS	540,00		0
17390000000081	ROULANTS			
17390000000082	FOURNITURE LIVRAISON BACS	270,00		0
17390000000082	ROULANTS			
17390000000083	FOURNITURE CAMION BOM 26	432,00		0
17390000000083	TONNES			
17390000000084	CAMION GRUE POLYBENNE	540,00		0
17390000000084	AVEC BENNE AMOVIBL			
17390000000085	MISE EN PLA.CONTENEURS	540,00		0
17390000000085	ENTERRES COLLECTE			
17390000000086	LOGICIEL INFORMATIQUE	432,00		0
17390000000086	COLLECTE DECHETS			
17390000000087	MISE AUX NORMES DECHETE- RIE SB CREA PLATE	432,00		0
17390000000087				
17390000000088	DECH REOM - BALAYEUSE	812,29		5
17390000000088	KRANZLE X 1			
TOTAL GENERAL		863 724,40		

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - ENTREES	A10.1
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGTC) - SORTIES	A10.2

A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATION

Modalités de sortie Désignation du bien	Valeur d' acquisition (coût historique)	durée de l' amort	Cumul des amort. antérieurs	VNC au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values de cession
Cession à titre onéreux						
15140000000143 15140000000143 BASCULEUR EJ-874-MN	25 594,40	8	25 594,40	0,00	9 500,00	9 500,00
15140000000152 15140000000152 PREMIUM EJ-874-MN	70 205,20	8	70 205,20	0,00	9 500,00	9 500,00
15140000000153 15140000000153 BENNE EJ-874-MN	45 964,67	8	45 964,67	0,00	9 500,00	9 500,00
15140000000178 15140000000178 CAHSSIS CABINE EJ-887-MN	93 288,00	8	93 288,00	0,00	9 500,00	9 500,00
15140000000181 15140000000181 FOURNITURE DEUX BENNES EJ-887-MN	54 178,80	8	54 178,80	0,00	9 500,00	9 500,00
15140000000183 15140000000183 DEUX ELEVATEURS EJ-887-MN	25 594,40	8	25 594,40	0,00	9 500,00	9 500,00
TOTAL GENERAL	314 825,47					57 000,00

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM+RAR N-1)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	
Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	19 800,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES	A10.4
VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES	A10.5

A10.4 - ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisition à titre onéreux				
Acquisition à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL				

A10.5 - ETAT DES SORTIES DES IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amorts. Antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Acquisition à titre onéreux							
Acquisition à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Divers							
TOTAL GENERAL							

IV-ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général		
012	Charges de personnel et frais assimilés		
72	<i>travaux en régie</i>		
	TOTAL GENERAL		I

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	
21	Immobilisations corporelles	
23	Immobilisations en cours	
	TOTAL GENERAL	

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	
Recettes réelles de fonctionnement	
Recettes 72/recettes réelles de fonctionnement	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)**

Libellé du fonds européen géré :

I - AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES

RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité gestionnaire)

Objet	Article (1)	Montant
TOTAL		

DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)

En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire*)	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
Total des aides versées par la collectivité gestionnaire				

DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (2)

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire**)	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant

II - AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE***

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (2)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (3)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL		TOTAL				

(1) A détailler conformément au plan de comptes

(2) Les informations sont extraites de PRESAGE

(3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération

(*) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage

(**) Hors dépenses d'assistance technique

(***) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 - EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux (3)	Index (4)	(5)Taux actuariel	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en (8) intérêts	en capital
Année	Profil																
Totaux généraux																	
Totaux pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	
Totaux pour les emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																	
Totaux pour les emprunts contractés pour les opérations de logement aidés par l'état																	
Totaux pour les autres emprunts																	

(1) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X pour autres à préciser.

(2) Indiquer A pour annuelle, T pour trimestrielle et M pour mensuelle.

(3) Indiquer taux fixe, préfixé ou post-fixé pour les taux variables.

(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux après opérations d'échange éventuelles. S'agissant du niveau du taux, indiquer, pour un taux variable, le niveau à la date de vote du budget pour l'état annexé au budget primitif, le taux constaté sur l'exercice pur l'état annexé au compte administratif.

(7) Indiquer la nature de l'emprunt : taux fixe sur toute la durée (F), indexé sur toute la durée (I), avec des tranches (T) ou avec options (O).

(8) Annuité due au titre du contrat initial et comptabilisée à l'article 6611 et annuité due au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisée à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	B1.2

B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-2 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
+ Total des première annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunt	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II

Part des garanties d'emprunts accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II
--	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L.2252-2 du CGCT.

(2) Cf définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS	

B1.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									
	Mobilier									
	Immobilier									

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest.(1)	Somme nette des parts invest.(2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 1/1/N (budget primitif et supplémentaire) ou au 31/12/N (compte administratif).

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

B1.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités						
	8018 Autres engagements donnés						
	Au profit d'organismes publics						
	Au profit d'organismes privés(1)						
	TOTAL						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (article L.1611-3-2 du CGCT) : "l'organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale. La rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède.

La colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible. La colonne "Dette en capital 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N. La colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu.

Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	TOTAL						
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)						
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)						
	8028 Autres engagements reçus						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises.....						
	Engagements reçus des entreprises						

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestation en nature
Personne de droit privé Associations Entreprises Personnes physiques Autres		
Personne de droit public Etat Régions Départements Communes Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC ...) Autres		
TOTAL GENERAL		

IV - ANNEXES	IV	IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN		ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1	AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de FAP	Pour mémoire, AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Pour mémoire, AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N	Montant des CP			
				Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 1/1/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercice au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

			Code grevé
Chapitre	Article	Libellé de	Total
Total			

IV - ANNEXES**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

Chap.	Art. par nature	Libelle de l'article	TCAUE *	TDENS *	TAXE DE SEJOUR	FEDER	Dons et legs grevés d'une affectation*
		RECETTES						
		DEPENSES						
		Reste à employer						

(1) Afin d'isoler les recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou les recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

* Ouvrir une colonne par recette grevée d'une affectation spéciale.

En absence d'affectation spéciale, supprimer l'onglet IV-RECGREV et conserver celui-ci afin de pouvoir éditer un tableau non valorisé correct.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)							
Rédacteur principal de 1ère classe	B	1		1	1		1
Adjoint administratif ppal 2ècl	C	2		2	2		2
Adjoint administratif ppal 1ècl	C	1		1	1		1
Adjoint administratif	C	1		1	1		1
TOTAL ADMINISTRATIF		5	0	5	5		5
FILIERE TECHNIQUE (c)							
Ingénieur principal	A	1		1	1		1
Ingénieur	A	1		1	1		1
Technicien principal de 2ème classe	B	1		1	0,8		0,8
Technicien	B	2		2	2		2
Agent de Maîtrise Principal	C	4		4	3		3
Agent de Maîtrise	C	6		6	3,8		3,8
Adjoint technique ppal de 1ère classe	C	22		25	24,6		24,6
Adjoint technique ppal de 2ème classe	C	65		62	61,8		61,8
Adjoint technique	C	37		37	30,8		30,8
TOTAL TECHNIQUE		139	0	139	128,8	0	128,8
FILIERE SOCIALE (d)							
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)							
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)							
FILIERE SPORTIVE (g)							
FILIERE CULTURELLE (h)							
FILIERE ANIMATION (i)							
FILIERE POLICE(j)							
EMPLOIS NON CITES (k)							
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		144	0	144	133,8	0	133,8

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT.

Un agent à temps partiel à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc...

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
20,76 Adjoint technique	C	TECH			3-1	CDD
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES : A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)
 S : Social
 MS : Médico-social
 MT : Médico-technique
 SP : Sportif
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation
 PM : police
 OTR : Missions non rattachables à une filière

(3) REMUNERATION :

Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 Janvier 1984 modifiée).

3-a : article 3,1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité
 3-b : article 3,1ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité
 3-1 : article 3, 1er alinéa : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité ...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-3-4 : emplois à temps non complet communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lors est inférieure à 50%.
 3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision qui s'impose à la collectivité ou l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent contractuel.
 38 : article 38 : travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupe d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un accord à durée indéterminée (CDI) . Les contrats particuliers devront être labellisés "A/Autres" et feront l'objet d'une précision (

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi N° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui se à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi N° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-148 du 20 octobre 1985.

rieure à ce seuil.
sque la quotité de temps
ion d'une autorité

(ex : contrats aidés).
sont titulaires d'un contrat

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (Année N)	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
(articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à(1). Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Désignation du service public (3)				
Détention d'un part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000€ ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicats etc...

et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressé ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	
LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS	C3.1
LISTES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A.	C3.3
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A.	C3.4

C3.1 - LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT (1)
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autre organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait pr TPZ, TPU, TPU + fiscalité traditionnelle ou sans fiscalité propre.

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
CCAS CE Régies personnalisées					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industriel et commercial (cf. article L.1412 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L1 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la seule personnalité morale et de l'autonomie financière,
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Régie à seule autonomie financière Lotissement Service social et médico-social					

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 - BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 186 777,00	1 299 806,91	611 443,00	1 275 527,09
RECETTES	3 186 777,00	1 942 848,86	10 584,00	1 233 344,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 368 987,65	18 484 672,83		884 314,82
RECETTES	19 368 987,65	18 831 421,94		537 565,71

(1) Y compris les rattachements.

2 - BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles,,régies personnalisées ... qui sont des personne morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations -mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 186 777,00	1 299 806,91	611 443,00	1 275 527,09
RECETTES	3 186 777,00	1 942 848,86	10 584,00	1 233 344,14
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	19 368 987,65	18 484 672,83		884 314,82
RECETTES	19 368 987,65	18 831 421,94		537 565,71
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	22 555 764,65	19 784 479,74	611 443,00	2 159 841,91
TOTAL GENERAL DES RECETTES	22 555 764,65	20 774 270,80	10 584,00	1 770 909,85

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

**4 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf liste
des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(1) Y compris les rattachements.

**5 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES
(après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(1) Y compris les rattachements.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	C3.6

1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. Isite des opérations en annexe de la M.14)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

2 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM dont RAR N-1)	Réalizations -mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

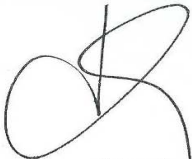
(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV - ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation % % % %
TFPB % % % %
TFPNB % % % %
CFE % % % %
TOTAL % % % %

D2 - ARRETE - SIGNATURES



Présenté par La Présidente(1),
A Saint-Brieuc le 28 juin 2018
La Présidente (1),

Délibéré par le Conseil d'Agglomération (2), réunion en session ordinaire
A Saint-Brieuc, le 28 juin 2018

Nombre de membres en exercice 80

Nombre de membres présents 52

Nombre de suffrages exprimés 73


VOTES : Pour 73

 Contre 0

 Abstentions 0

Date de convocation : **1.8 JUIN 2018**

Les membres du du Conseil d'Agglomération (2)



Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le **03 JUL. 2018** et de la publication le **03 JUL. 2018**
A **S. E. Briuc** le **03 JUL. 2018**

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.